



IC184684 – SPTS 1.1 Conseil-Expert en Ressources Humaines – L3

AMENDEMENT #1:

Cette modification est nécessaire pour supprimer l'article 8.0 Sécurité figurant à l'Annexe «A» - Énoncé des travaux, le niveau d'effort prévu à l'annexe «B» - Base de paiement ainsi qu'à l'annexe «D» - Grilles des Prix et la grille d'évaluation technique cotés en vertu de la Pièce Jointe 2 de la partie 4 pour les retirer dans leur intégralité et les remplacer par ce qui suit :

INSERER:

Sous Annexe "A" – Énoncé des travaux

8.0 Sécurité

L'expert-conseil doit détenir un certificat d'enquête de sécurité de niveau « **Secrete** » pour qu'un contrat lui soit accordé.

INSERER:

Sous Pièce jointe 2 de la Partie 4 – Critères Techniques Cotés

1.1.2 Critères techniques cotés

Les soumissions qui satisfont à tous les critères techniques obligatoires seront évaluées et cotées tel qu'indiqué dans les tableaux insérés ci-dessous.

Les soumissions qui n'obtiennent pas le nombre de points minimums requis précisé seront déclarées irrecevables. Chaque critère technique coté devrait être traité séparément.

Critères techniques cotés (CTC)		
Numéro	Critère technique coté	Section ou n° de page de la proposition du soumissionnaire
CTC1	<p>Le soumissionnaire doit donner des exemples de projets qui démontrent clairement l'expérience professionnelle de la ressource proposée dans l'exécution de processus de dotation pour un minimum de quatre (4) catégories parmi les suivantes : ENG, EL, CS, FI, CR, IS, EC ou AS.</p> <p>Points :</p> <p style="text-align: center;">7 catégories et plus = 20 points 6 catégories = 15 points 5 catégories = 10 points 4 catégories = 5 points</p>	<p>Le soumissionnaire doit fournir le curriculum vitae détaillé de la ressource proposée pour valider l'expérience professionnelle manifeste.</p> <p>Nombre maximal de points : 20 points</p>
CTC2	Le soumissionnaire doit donner des exemples de projets	Le soumissionnaire doit



	<p>qui démontrent clairement l'expérience de la ressource proposée dans l'offre de recommandations en matière de dotation pour un minimum de quatre catégories parmi les suivantes : AS, CR, PG, FI, ENG ou CS.</p> <p>Points :</p> <p>6 catégories = 15 points 5 catégories = 10 points 4 catégories = 5 points</p>	<p>fournir le curriculum vitae détaillé de la ressource proposée pour valider l'expérience professionnelle manifeste.</p> <p>Nombre maximal de points : 15 points</p>
CTC3	<p>Le soumissionnaire doit donner des exemples de projets qui démontrent clairement l'expérience professionnelle de la ressource proposée dans l'offre de recommandations en matière de dotation pour un minimum de trois catégories parmi les suivantes : SE-RES, SE-REM, PC, GLEIM, GLPIP, GLMAM.</p> <p>Points :</p> <p>6 catégories = 15 points 5 catégories = 10 points 4 catégories = 5 points</p>	<p>Le soumissionnaire doit fournir le curriculum vitae détaillé de la ressource proposée pour valider l'expérience professionnelle manifeste.</p> <p>Nombre maximal de points : 15 points</p>
<p>Note de passage : 70 % Total pour le besoin</p>		<p>= 35 points = 50 points</p>

INSERER:

Annexe B – Base de Paiement

L'entrepreneur sera payé conformément aux modalités de paiement suivantes pour les travaux exécutés en vertu du contrat.

Tous les produits livrables sont F.A.B. Destination, et les droits de douane du Canada inclus, et la TPS/TVH en sus, le cas échéant.

Définition d'un jour/Calcul proportionnel : un jour est défini en tant que 7,5 heures à l'exclusion des pauses-repas. Le paiement sera les jours de travail réels, sans provision pour congés annuels, les congés fériés et les congés de maladie. Du temps de travail ("jours travaillé ", dans la formule ci-dessous) qui est à moins d'une journée sera calculée au prorata pour tenir compte du temps réel travaillé conformément à la formule suivante :

$$Jours_Travailler = \frac{Heures_Travaill\grave{e}}{7.5_heures_par_jour}$$

PERIODE DE CONTRAT:

Période du contrat initiale
(Date du contrat au 31 mars, 2018)



	(B)	(C)	(D)	(E)	(F)	(G)
Categorie de Personnel	Niveau d'Expertise	Nom de la ressource	Montant de jours	Taux par jour fixe	% Disconte	Total D x [E - (ExF)]
1.1 Expert-Conseil en Ressources Humaines	Niveau 3		120	\$	N/A	\$
Estimation totale du cout de l'annee:						\$ <TBD>

PERIODES D'OPTION:			Période d'option #1 (Du 1 Avril 2018 au 31 mars, 2019)			
	(B)	(C)	(D)	(E)	(F)	(G)
Categorie de Personnel	Niveau d'Expertise	Nom de la ressource	Montant de jours	Taux par jour fixe	% Disconte	Total D x [E - (ExF)]
1.1 Expert-Conseil en ressources humaines	Niveau 3		120	\$	N/A	\$
Estimation totale du cout de l'annee:						\$ <TBD>

Estimation Totale: \$ _____

INSERER:

Annexe D – Grille de Prix

Le soumissionnaire doit remplir cette grille des prix et l'inclure dans son offre financière. Au minimum, le soumissionnaire doit indiquer un taux quotidien pour la catégorie de ressources proposées pour cette exigence.

PERIODE DE CONTRAT:

			Période du contrat initiale (Date du contrat au 31 mars, 2018)			
	(B)	(C)	(D)	(E)	(F)	(G)
Categorie de Personnel	Niveau d'Expertise	Nom de la ressource	Montant de jours	Taux par jour fixe	% Disconte	Total D x [E - (ExF)]
1.1 Expert-Conseil en ressources humaines	Niveau 3		120	\$	N/A	\$
Estimation totale du cout de l'annee:						\$ <TBD>



PERIODES D'OPTION:			Période d'option #1 (Du 1 avril 2018 au 31 mars, 2019)			
	(B)	(C)	(D)	(E)	(F)	(G)
Categorie de Personnel	Niveau d'Expertise	Nom de la ressource	Montant de jours	Taux par jour fixe	% Disconte	Total <i>$D \times [E - (ExF)]$</i>
1.1 Expert- Conseil en ressources humaines	Niveau 3		120	\$	N/A	\$

Cout totale: \$

C. Proposition évalué total : \$ _____

(Total de A. Durée du contrat + B. Périodes d'option)

*****TOUTE AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURE PAREIL*****